

COMMISSION D'APPEL A CARACTERE JURIDIQUE

Extrait du procès-verbal de la réunion en restreinte du Mardi 3 Septembre 2019 à 18H00

ATTENTION : Le présent document a pour seule fonction de permettre aux intéressés de prendre connaissance des délibérations de la Commission Régionale d'Appel Juridique.

Ces délibérations sont simplement communiquées à titre d'information.

Ce document ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe.

Les décisions motivées seront par la suite notifiées aux parties par courrier électronique, avec mention des voies et des délais de recours.

Membres présents :

MM. Philippe LEFEVRE - Bernard COLMANT – Louis DARTOIS – André MACHOWCZYK.

❖ Appel de **Mr Yannick MARTIN** Arbitre assistant d'une décision de la **Commission Régionale de l'Arbitrage** du 12/06/2019 paru le 05/07/2019 concernant sa rétrogradation en District.

Décision de la Commission Régionale de l'Arbitrage du 12/06/2019 :

Assistant Régional 2 : précisions du PV d'Avril 2019, il s'agit d'une descente par groupe (voir PV joint)

La Commission,

La Commission se déclare incompétente et dessaisie.

Bernard COLMANT
Secrétaire de Séance

Philippe LEFEVRE
Président de la CR Appel Juridique